PROGRAMME DE FORMATION — CONDUITE ACCOMPAGNÉE (AAC)

FICHE SYNTHÉTIQUE

Objectif	Acquérir les compétences du REMC, puis développer son expérience de conduite pendant au moins un an et 3 000 km avec un accompagnateur, pour réussir l'examen et devenir un conducteur plus sûr.
Public	Jeunes dès 15 ans (examen pratique dès 17 ans, après 1 an et 3 000 km de conduite accompagnée), avec l'accord de l'assureur du véhicule et un ou plusieurs accompagnateurs titulaires du permis B depuis au moins 5 ans sans interruption.
Prérequis	Savoir lire et comprendre le français. Être inscrit auprès de l'ANTS (numéro NEPH). Accord écrit de l'assurance.
Durée	Formation initiale : 20 heures minimum de conduite (et code) jusqu'à l'attestation de fin de formation initiale (AFFI). Rendez-vous préalable de 2 h avec l'accompagnateur. Phase de conduite accompagnée : 1 an minimum et 3 000 km minimum, avec 2 rendez-vous pédagogiques de 3 h (1 h de conduite + 2 h en salle).
Délais d'accès	Code : accès immédiat dès l'inscription. Conduite : première leçon sous 2 semaines après l'inscription (ou après la réussite au code).
Lieu et horaires	CER Le Monde — 1 avenue de l'Europe, 69140 Rillieux-la-Pape, et voies de circulation de Rillieux-la-Pape et de l'agglomération lyonnaise. Conduite : du lundi au vendredi de 7 h à 20 h, le samedi de 7 h à 18 h (entrées et sorties permanentes). Bureau et code : lundi 15 h-19 h ; mardi et jeudi 10 h-12 h / 15 h-19 h ; mercredi et vendredi 10 h-12 h / 14 h-18 h ; samedi 9 h-12 h.
Tarifs	AAC code + conduite : 1 845 € TTC ; forfait conduite AAC : 1 725 € TTC ; détail sur la fiche tarifaire.
Modalités pédagogiques	Présentiel : cours de code, leçons individuelles dont 3 h sur simulateur, rendez-vous préalable avec l'accompagnateur, rendez-vous pédagogiques collectifs. Distanciel : Learny Code (visio en direct), Prépa Code et Prépa Conduite, avec suivi de la progression. Livret d'apprentissage tenu à jour pendant toute la phase accompagnée.

CONTENU DE LA FORMATION

Formation théorique (préparation à l'ETG)

- Dispositions légales en matière de circulation routière ; signalisation
- Le conducteur : vigilance, alcool, stupéfiants, médicaments, fatigue, distracteurs
- La route : intersections et priorités, croisements et dépassements, autoroutes, tunnels, arrêt et stationnement
- Les autres usagers, en particulier les usagers vulnérables
- Réglementation générale et divers (documents, sanctions, permis probatoire)
- Premiers secours ; précautions à prendre en quittant le véhicule
- Éléments mécaniques liés à la sécurité ; équipements de sécurité
- Respect de l'environnement et éco-conduite

Compétence 1 — Maîtriser le maniement du véhicule dans un trafic faible ou nul

- Connaître les principaux organes et commandes du véhicule, effectuer des vérifications intérieures et extérieures
- Entrer, s'installer au poste de conduite et en sortir
- Tenir, tourner le volant et maintenir la trajectoire
- Démarrer et s'arrêter ; doser l'accélération et le freinage à diverses allures
- Utiliser la boîte de vitesses
- Diriger la voiture en avant en ligne droite et en courbe, en adaptant allure et trajectoire
- Regarder autour de soi et avertir ; effectuer une marche arrière et un demi-tour en sécurité

Compétence 2 — Appréhender la route et circuler dans des conditions normales

- Rechercher la signalisation, les indices utiles et en tenir compte
- Positionner le véhicule sur la chaussée et choisir la voie de circulation
- Adapter l'allure aux situations
- Détecter, identifier et franchir les intersections suivant le régime de priorité
- Tourner à droite et à gauche en agglomération
- Franchir les ronds-points et les carrefours à sens giratoire
- S'arrêter et stationner en épi, en bataille et en créneau

Compétence 3 — Circuler dans des conditions difficiles et partager la route avec les autres usagers

- Évaluer et maintenir les distances de sécurité
- Croiser, dépasser, être dépassé
- Passer des virages et conduire en déclivité
- Connaître les caractéristiques des autres usagers et savoir se comporter à leur égard avec respect et courtoisie
- S'insérer, circuler et sortir d'une voie rapide
- Conduire dans une file de véhicules et dans une circulation dense
- Conduire quand l'adhérence et la visibilité sont réduites ; conduire à l'abord et dans la traversée d'ouvrages routiers (tunnels, ponts…)

Compétence 4 — Pratiquer une conduite autonome, sûre et économique

- Suivre un itinéraire de manière autonome
- Préparer et effectuer un voyage longue distance en autonomie
- Connaître les principaux facteurs de risque au volant et les recommandations à appliquer
- Connaître les comportements à adopter en cas d'accident : protéger, alerter, secourir
- Faire l'expérience des aides à la conduite du véhicule (régulateur, limiteur, ABS, aides à la navigation…)
- Avoir des notions sur l'entretien, le dépannage et les situations d'urgence
- Pratiquer l'éco-conduite

Phase de conduite accompagnée

- Rendez-vous préalable (2 h) : bilan de la formation initiale, rôle et posture de l'accompagnateur, première conduite à trois
- Conduite régulière en toutes conditions (jour, nuit, pluie, autoroute), dans le respect des vitesses réglementaires de l'art. R. 413-5 du code de la route
- 1er rendez-vous pédagogique, 4 à 6 mois après la délivrance de l'AFFI (environ 1 000 km) : échanges sur l'expérience, conduite d'évaluation, correction des écarts
- 2e rendez-vous pédagogique, vers 3 000 km : bilan de l'expérience, préparation à l'examen

MODALITÉS D'ÉVALUATION ET DE SUIVI

- Évaluation de départ obligatoire (environ 45 min) : elle fixe le volume d'heures prévisionnel et le coût, inscrits au contrat
- Évaluation continue : chaque compétence et sous-compétence est validée dans le livret d'apprentissage numérique, consultable par l'élève
- Bilans de compétences en cours de formation et bilan final ; examen blanc avant la présentation à l'examen
- Attestation de fin de formation initiale (AFFI) délivrée lorsque les 4 compétences sont validées
- Émargement de chaque séance ; questionnaire de satisfaction en fin de formation

EXAMEN ET SANCTION DE LA FORMATION

Épreuve théorique générale (ETG) : 40 questions, 35 bonnes réponses minimum, dans un centre agréé (La Poste, SGS…) ; valable 5 ans et pour 5 présentations à l'épreuve pratique. Épreuve pratique : 32 minutes avec un inspecteur du permis de conduire et de la sécurité routière ; réussite à partir de 20 points sur 31 sans faute éliminatoire. L'examen pratique est accessible dès 17 ans ; CER Le Monde accompagne l'élève à l'examen.

Sanction : Permis de conduire de catégorie B. Permis probatoire réduit à 2 ans (au lieu de 3) en l'absence d'infraction ayant entraîné un retrait de points.

MOYENS, ACCESSIBILITÉ ET INFORMATIONS PRATIQUES

Encadrement	Enseignants de la conduite et de la sécurité routière (titre professionnel ECSR ou BEPECASER), titulaires d'une autorisation d'enseigner en cours de validité, formés régulièrement. Équipe : 6 enseignants, 1 secrétaire ; formateur de formateurs (FMESR) dans la structure.
Moyens pédagogiques	Salle de code équipée (vidéoprojection, boîtiers de réponse), 8 véhicules double commande dont 1 à boîte automatique, simulateur de conduite, livre de code, livret d'apprentissage numérique Kopilote, Prépa Code et Prépa Conduite (plateformes en ligne), Learny Code (cours en visio).
Accessibilité handicap	Formations accessibles aux personnes en situation de handicap après étude de la demande avec le référent handicap (Riad Teffaha — cer-le-monde@orange.fr — 04 78 97 43 36) : adaptation du rythme, des supports et, si besoin, orientation vers une école disposant d'un véhicule aménagé et vers les partenaires spécialisés.
Financements	Paiement comptant ou échelonné (facilités de paiement), Permis à 1 € par jour (prêt à taux zéro), CPF (Mon Compte Formation) pour le code et le permis B, aides de France Travail, de la Région Auvergne-Rhône-Alpes et des collectivités, financement employeur.
Prévention des violences et discriminations	CER Le Monde prévient et traite toute forme de violence, de harcèlement (moral ou sexuel), d'agissement sexiste ou de discrimination. Tout élève peut signaler une situation, y compris de façon confidentielle, à la référente harcèlement, Houria Teffaha (cer-le-monde@orange.fr — 04 78 97 43 36) ; chaque signalement est traité sans délai et peut conduire à un changement d'enseignant.
Réclamations et médiation	Formulaire de réclamation sur cer-le-monde.fr (rubrique Réclamations) ou à l'accueil ; réponse sous 15 jours. Médiateur de la consommation : Médiateur du CNPA — www.mediateur-cnpa.fr.

Indicateurs de résultats	Taux de réussite, taux de satisfaction et méthode de calcul publiés et mis à jour sur cer-le-monde.fr, page « Résultats au permis de conduire ».
Contact	CER Le Monde — 04 78 97 43 36 — cer-le-monde@orange.fr — accueil aux horaires du bureau ; pré-inscription en ligne sur cer-le-monde.fr